



## Commission C.D.P.M.E

### PROCES-VERBAL

Réunion du 07/03/2022

**Président :** M. Ezzeddine MASMOUDI

**Présents :** M. Jean-François CHERUBIN - M. Gaston GUENA - M. Pierre-Yves KERLOC'H - M. Ndala MAKANGU - M. Lucien SIBA (CDA).

**Excusés :** M. Eric SANDJIVY - M. Arnaud CIVIT

**Assiste :** M. Hamid BELMAHI

Ouverture de la séance à 19h05

### INFORMATIONS

**Match n° 23409382 Paris Alesia / ES 16ème Senior D2 du 20/03/2022**

*Après un entretien amical et un échange convivial avec Mr Nuno Filipe MIGUEL (Président de ES 16<sup>ème</sup>), Mr Erwan LE GOUALEC (Directeur technique de ES 16<sup>ème</sup>) et Mr Ludovic SCOLASTIQUE (Dirigeant) de l'ES 16<sup>ème</sup>, Mme Nathalie SEVENO (Présidente de Paris Alesia) et Mr Christian CHICAUD (Educateur de Paris Alesia), la commission décide de désigner 3 arbitres officiels, un délégué de la CDPME ainsi qu'un observateur. Le paiement de l'arbitre central sera à la charge du club recevant, celui des deux assistants à la charge des deux clubs et transmet le dossier à la CDA.*

**Rappel : Dossier transmis par la Commission de discipline du 09/11/21**

**Match n° 23409791 EFE Sport / Salésienne senior D3. B du 13/03/22**

*Regrettant l'absence des deux clubs, la commission décide de désigner 3 arbitres officiels ainsi qu'un observateur. Les frais d'arbitrage seront à la charge des deux clubs. La commission demande aux deux clubs de mettre tout en œuvre pour que cette rencontre se déroule dans les meilleures conditions et transmet le dossier à la CDA et à la commission de discipline.*

**Match n° 23965275 Enfants Passy / AS Paris U18 D3. A du 27/03/22**

*Rappel : la commission invite pour sa réunion du 14/03/22 à 19h00 au siège du District, les Présidents, Educateurs et Délégués des deux clubs.*

*Les invitations officielles ont été notifiées par courriel aux clubs concernés.*

**Dossier transmis par la Commission de discipline du 11/01/22**  
**Match 23930535 Bon Conseil /ES Petits Anges 3 U14 D4. B du 28/05/22**

*La commission décide de désigner 1 arbitre officiel à la charge du club recevant et transmet le dossier à la CDA.*

**Formation de délégués officiels.**

Accord de la LPIFF (2 formateurs seront présents). En attente de proposition de date par la LPIFF (un samedi matin).

Séance levée à 20h50.